



Les anciens communs (orangerie et atelier), au nord, sont aujourd'hui dissociés de l'immeuble et abritent des logements.

IVR11_20097701363NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2009

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation